

Risk Manager (M/F/X) | Aperçu de l'offre avec screening complémentaire

[Retour au Dashboard \(/Requests/AdditionalScreeningDashboard/Index/4338\)](/Requests/AdditionalScreeningDashboard/Index/4338)

Risk Manager (M/F/X) (EFS21186)

Service public régional de Bruxelles

Statutaire

Français

Master (diplôme universitaire ou enseignement supérieur de type long)

1

Vacance

Offre d'emploi valable jusqu'au

25

mai 2021

^ Contenu de la fonction

Vous concevez et exécutez en coopération avec vos collègues les actions « assurance qualité » du Service Public Régional de Bruxelles (SPRB) ou tout autre projet résultant de nouvelles orientations politiques en matière d'assurance qualité.

Vous coopérez activement avec les autres unités administratives du SPRB et de Bruxelles Synergie, au travers de groupes de travail spécifiques sur les thématiques suivantes : le contrôle interne, le contrôle de gestion, les valeurs, les contrats de service, les enquêtes de satisfaction, etc.

Vous préparez et mettez en œuvre la gestion des risques au sein du SPRB :

- Vous intégrez l'approche risque de manière cohérente avec les autres activités en matière de contrôle interne déjà mises en place au sein du SPRB et conformément à la législation en la matière.
- Vous développez une méthodologie qui puisse être exécutée par les différentes unités administratives du SPRB.
- Vous avez une vision claire sur le contrôle interne, la gestion des processus et la maîtrise des risques.
- Vous entretenez des contacts réguliers avec les agents internes.

Vous participez à la gestion et l'analyse des plaintes francophones entrantes afin d'assurer un suivi adéquat et dans le respect des délais légaux.

Vous organisez la coordination régionale de la gestion des plaintes :

- Vous réunissez les correspondants régionaux,
- Vous rédigez le rapport annuel régional de gestion des plaintes
- Vous proposez et mettez en œuvre des pistes d'amélioration sur le fonctionnement des services de gestion des plaintes

Vous pourrez être amené de manière ponctuelle à aider vos collègues dans d'autres missions, comme l'écomobilité, le contrôle de gestion, l'ISO 14001, etc.

^ Employeur

Employeur Service public régional de Bruxelles

Il y a **1 poste** vacant à la direction **Qualité et Performance** au sein du Service Public Régional de Bruxelles (<https://servicepublic.brussels/qui-sommes-nous/>) (SPRB), située à la Place Saint-Lazare 2, 1035 Bruxelles.

La direction Qualité et Performance fait partie de **Bruxelles Synergie** (<https://servicepublic.brussels/bruxelles-synergie/>)(BS), une des administrations du SPRB. Cette petite équipe travaille sur des projets innovants dont l'objectif est d'améliorer la qualité des services. **Elle a pour mission de consolider, harmoniser et systématiser le contrôle**

de qualité au sein du SPRB. Elle assure la **mise en œuvre, la gestion et/ou la coordination des actions inscrites dans le plan stratégique** du SPRB.

La direction est aussi en charge du **service des plaintes du SPRB** et a repris récemment la coordination régionale des plaintes.

Elle assure également le pilotage du Système de Management environnemental (SME) et la politique de durabilité via l'Eco-mobility Manager.

Enfin, elle travaille sur diverses autres actions ou projets qui résultent de nouveaux développements au niveau stratégique.

^ Profil

Compétences comportementales

- Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
- Vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, en leur fournissant un service personnalisé et vous entretenez des contacts constructifs.
- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises.

Compétence technique

- Vous avez une connaissance de base en matière de gestion des risques.

Une bonne motivation est également importante.

Attention ! La motivation est considérée comme particulièrement importante pour la fonction et sera pondérée X2 lors de l'entretien.

Atouts

Une bonne connaissance des institutions bruxelloise et l'environnement administratif régional est un atout.

Etant amené à évoluer dans un environnement professionnel bilingue, la connaissance du néerlandais constitue un réel atout pour cette fonction.

Une sensibilité mathématique qui traduit l'approche risque dans des analyses est une plus-value.

^ Offre

Lieu(x) d'affectation

1035 Bruxelles

Conditions de travail

Vous serez engagé en qualité d'attaché (niveau A1) avec le barème de traitement correspondant (A101).

Rémunération

Traitement de départ minimum : **39675,65 EUR** (salaire annuel brut, déjà adapté à l'index actuel, allocations réglementaires non comprises).

Avantages

- Nous offrons **un cadre de travail bienveillant et axé sur le bien-être** :
 - respect de la diversité et de l'égalité des chances
 - équilibre optimal entre vie professionnelle et vie privée : horaire variable, 35 jours de congés et fermeture entre Noël et Nouvel An, possibilité de télétravail[1]
(file:///I:/R_S/CELL/04.%20Documents_de_base/1.%20Templates/2.%20DF_FB%20-%20info%20pour%20DF/1.%20DF%20GENERIQUE/DF%20FR.docx#_ftn1)
 - assurance hospitalisation
 - cafétarias homemade proposant des repas sains et conseils diététiques
 - événements conviviaux
 - salle de sport, massages assis, ...
 - crèche de proximité

Et parce que l'**aspect pécuniaire** est aussi important, nous vous offrons **en plus de votre salaire** :

- abonnement sur le réseau de la STIB offert
- l'abonnement de train et/ou de bus (TEC – DE LIJN) 100% remboursé
- prime de vélo: 0,24 €/km
- des chèques-repas d'une valeur de 8€
- une prime linguistique après réussite d'un examen (entre 600 € et 3.200 € annuels bruts)
- une intervention de 20€/mois pour le télétravail structurel
- une prime de fin d'année et un pécule de vacances

De plus, vous bénéficiez de **diverses possibilités de formation**, notamment un package nouveaux collaborateurs, des bilans de compétence, des trajets de formation sur mesure, coaching de carrière, etc.

... consultez tous nos avantages sur **servicepublic.brussels/jobs/** (<https://servicepublic.brussels/jobs/>)!

[1] (file:///I:/R_S/CELL/04.%20Documents_de_base/1.%20Templates/2.%20DF_FB%20-%20info%20pour%20DF/1.%20DF%20GENERIQUE/DF%20FR.docx#_ftnref1) *Le télétravail n'est possible que si votre demande est validée par votre/vos responsable(s).*

Conditions d'affectation:

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez - pour être nommé - remplir les conditions suivantes à la date d'affectation:

1. être belge lorsque les emplois comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou que les fonctions ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou d'autres collectivités publiques
 2. être d'une conduite répondant aux exigences de l'emploi
 3. jouir des droits civils et politiques
 4. être porteur d'un diplôme ou certificat d'études en rapport avec le niveau du grade à conférer
 5. Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise.
- Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise.

Rappel : cette consultation concerne un organisme régional. **Les accessions fédérales ne sont pas applicables dans ce contexte.** Vous devez donc disposer d'un **diplôme de niveau Master** pour entrer en service.

▲ Procédure de sélection

Seuls les 12 *|InviteFirstXCandidatesForBKS_Part2|fr

Vérification des conditions de participation (Voir rubrique « Profil »)

Seuls les 12 candidats les mieux classés seront admis au screening complémentaire.

Parmi ces 12, seuls les candidats disposant **du diplôme défini dans le profil seront admis à l'entretien**. La vérification du diplôme se fait sur base des documents téléchargés dans votre CV en ligne sur « Mon Selor » à la date limite de réaction.

Entretien digital (+/- 1h30) :

Ce test sera organisé à distance. Pour les modalités pratiques, vous serez contacté par l'un de nos collaborateurs qui vous expliquera la marche à suivre.

L'entretien évalue si vos compétences comportementales et techniques (voir rubrique 'Compétences') répondent aux exigences du poste. La compétence technique "connaissance de base en matière de gestion des risques" sera testé lors de l'entretien. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

Votre C.V. en ligne dans « Mon Selor » sera utilisé comme information complémentaire lors de l'entretien. Pour réussir, vous devez obtenir au moins 50 points sur 100.

Cette épreuve orale complémentaire se déroulera dans le courant du mois de Juin 2021 (sous réserve de modification). Cependant, n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au test, au risque de ne plus trouver de place disponible les derniers jours. Cette épreuve sera organisée à distance.

Et après la procédure de sélection?

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus de cette épreuve complémentaire. A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie "motivation". Si pour cette partie, des personnes ont des points égaux, leur classement sera établi de manière aléatoire.

Si vous n'êtes pas lauréat ?

Vous n'êtes pas repris dans la liste de lauréats de cette sélection. Par contre, vous gardez votre place dans le classement original de la réserve consultée.

^ Information sur le screening complémentaire

Vous recevez cette offre car vous figurez dans une liste de lauréats. Vous occupez la place numéro [X].

Cet emploi vous intéresse? Nous vous conseillons alors de postuler. Pour ce faire, cliquez sur le bouton 'Postuler'. Attention aux éléments suivants:

- Cette épreuve complémentaire sera organisée uniquement si plusieurs candidats ont réagi positivement à cette consultation. Si 1 seul candidat réagit positivement, l'engagement peut être exécuté sans épreuve complémentaire. Seuls les 12 candidats les mieux classés qui postulent pour le screening complémentaire, sont invités à la procédure de sélection. Si vous faites partie de ce groupe, vous retrouverez toute l'information dans Mon Selor dans la rubrique 'Procédure de screening' à la date limite de la réponse.
- Si vous êtes dans les conditions, vous serez repris(e) dans une nouvelle liste de lauréats. Lorsque le service public procédera au recrutement pour ce profil, il consultera cette liste de lauréats.
- Il peut arriver que le classement de cette consultation diffère de celui de votre liste de lauréats. C'est le cas, par exemple, si plusieurs listes de lauréats ont été consultées, s'il y a des lauréats avec handicap, trouble ou maladie ou encore s'il y a des candidats qui ne souhaitent plus recevoir d'offres d'emploi.

Cet emploi ne vous intéresse pas? Dans ce cas, vous ne devez pas postuler à cette offre. Vous ne serez pas rayé(e) de la liste de lauréats et vous continuerez d'être en considération pour de prochaines offres d'emploi.

^ Plus d'infos?

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par Selor. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure de sélection ?

Vous pouvez envoyer une plainte à Selor. Vous trouverez plus d'informations sur www.selor.be, rubrique Contact.

^ Égalité des chances et diversité

Selor mène une politique de diversité active et veille à l'égalité des chances, l'égalité de traitement et l'égalité d'accès aux sélections pour tous les candidats. Via 'Mon Selor', dans votre C.V. en ligne à la rubrique 'Données personnelles', vous pouvez demander des aménagements raisonnables pour la procédure de sélection. Vous trouverez plus d'infos ici ou en contactant diversity@bosa.fgov.be (<http://www.selor.be/nl/gelijke-kansen/handiknap/>)